



APPROCHE INTEGREE DE LA GESTION ET VALORISATION DES RESSOURCES NATURELLES PAR L'OIBT EN AFRIQUE

(outils économiques au service du bien-être des communautés, de la conservation, de la restauration des paysages et valorisation des services écosystémiques)

par

Dr. **NZIENGUI Marcellin**

Représentant Régional OIBT Afrique

**Atelier sur les synergies entre la REDD+ et les Stratégies et Plan
d'Action Nationaux pour la Biodiversité – Douala, 8-11 juillet**





SOMMAIRE

- 1 RAPPEL DE QUELQUES GENERALITES SUR LA GESTION INTEGREE DES RESSOURCES NATURELLES**
- 2 OUTILS POUR L'EVALUATION ECONOMIQUE**
- 3 QUELQUES PHOTOS DE PROJETS AU GHANA ET TOGO**
- 4 PERSPECTIVES**

1. RAPPEL DE QUELQUES GENERALITES SUR LA GESTION INTEGREE DES RESSOURCES NATURELLES

Gestion des ressources naturelles: historique et approches nouvelles

Les ressources sont convoitées et la conservation de la biodiversité et des écosystèmes, des nécessités impérieuses (échelle de gouvernance, horizon temporel, rôles des institutions, seuils autorisés et impacts) révèlent ces 30 dernières années un questionnement continu par l'expérience et la recherche d'approches multitudes bénéfiques et performantes.

Objectif d'équité remettant en question la gouvernance habituelle et le rôle des institutions à travers différents constats dans un contexte évolutif (approches de gestion ayant prévalu jusqu'à la fin du XXe siècle)

- 1 Prise de conscience de la finitude des ressources
- 2 L'humain altère considérablement les écosystèmes
- 3 Développement d'approches de gestion, de modèles et de techniques, des moyens d'assurer leur pérennité
- 4 Redistribution des retombées engendrées par la gestion des ressources naturelles (assimilant de la sphère sociale à la sphère environnementale)
- 5 Vulnérabilité des populations dont la survie est intimement liée à la qualité de l'environnement et revendication d'une place dans la gestion des ressources naturelles par les groupes minoritaires marginalisés (ethniques, autochtones, femmes, etc.)

1. RAPPEL DE QUELQUES GENERALITES SUR LA GESTION INTEGREE DES RESSOURCES NATURELLES

Des incompatibilités facteurs de blocages

- **incompatibilité spatiale et scalaire** (échelle écosystémique locale référence pour la gestion des ressources naturelles) pour une meilleure connaissance et compréhension des interactions écologiques, société-nature, car même si des corrélations statistiques entre différents paramètres à de larges échelles spatiales sont possibles, la réalité des interactions décrites est locale.
- **incompatibilité temporelle** ne permettant des solutions durables pour la viabilité des écosystèmes et de la biodiversité pour les générations futures car liée à d'autres contraintes exogènes (durée de vie humaine, agendas politiques, visions sectorielles, verticales, fragmentaires, non interdisciplinarité, fonctionnel et institutionnel, limites territoriales et administratives) et conduisant vers un désengagement des enjeux locaux.

1. RAPPEL DE QUELQUES GENERALITES SUR LA GESTION INTEGREE DES RESSOURCES NATURELLES

Une gouvernance nouvelle liant les systèmes écologiques, sociaux et économiques (DD)

On assiste donc à une redéfinition des rôles des institutions où l'Etat favorise progressivement l'émergence de pôles de décisions partagés avec des acteurs locaux faisant appel à des modes de décisions consensuels où ce dernier n'est plus l'unique responsable de la régulation et du contrôle. La légitimité et l'imputabilité des organes de gestion demeurent l'une des zones grises de ce partage de pouvoir.

Une nouvelle gouvernance questionnant la participation citoyenne, la consultation, la concertation, la négociation et la prise de décision est promue avec comme base, le territoire, référentiel commun pour une structuration systémique (mobilisation, appartenance, reconnaissance, culture) favorisant la confiance acteurs (citoyens, groupes minoritaires, industriels, élus, gouvernement, etc.)

1. RAPPEL DE QUELQUES GENERALITES SUR LA GESTION INTEGREE DES RESSOURCES NATURELLES

Les principes de gestion doivent être adaptables, souples et résilients pour bien saisir les dynamiques en cours des multiples sous-systèmes des systèmes socio, économique et écologique

Les approches de gestion des ressources naturelles se sont donc, au cours des trente dernières années, territorialisées. L'ancrage est géographique: le territoire, les ressources présentes et les acteurs incarnent un ensemble ayant à définir son propre modèle tout en demeurant en lien avec les processus globaux.

Le défi d'en arriver à une gestion des ressources naturelles à la fois durable et équitable impose maintenant d'intégrer l'humain aux modèles conceptuels (plutôt que de traiter ce dernier comme extérieur au système de gestion ou pire d'occulter sa présence).

C'est cette omission qui nous a conduit à l'état actuel de dégradation de notre environnement

1. RAPPEL DE QUELQUES GENERALITES SUR LA GESTION INTEGREE DES RESSOURCES NATURELLES

A propos de la biodiversité

La biodiversité est un bien collectif majeur dont l'importance à travers les services qu'elle rend, est de plus en plus largement reconnue. L'amélioration de sa prise en compte, dans les politiques publiques et les choix privés, est un enjeu clé.

Le coût pour la société de la perte de bien-être liée à la dégradation des écosystèmes pourrait être équivalent à 7% de la consommation annuelle mondiale à l'horizon 2050.

La conception, l'évaluation et la mise en œuvre des politiques de conservation et d'utilisation durable de la biodiversité, intégrant une palette d'outils économiques permettant un développement et une meilleure redistribution des richesses s'avère donc être une option intéressante à soutenir.

2. OUTILS ET APPROCHES ECONOMIQUES

Les principaux facteurs limitant la pleine utilisation des possibilités de production de la terre sont:

1. L'inadaptation de la législation existante aux problèmes d'établissement des droits de propriété sur les terres et de contrôle des forêts privées.
2. L'absence d'une politique clairement définie en matière de ségrégation de la forêt, de l'agriculture et d'utilisation des terres.
3. Une connaissance insuffisante de l'étendue des droits d'usage sur les produits forestiers et le pacage, au bénéfice des villages, des tribus, ou des particuliers.
4. L'insuffisance d'effectifs et de qualification du personnel des administrations spécialisées.
5. L'insuffisance des services de recherche.
6. Un matériel forestière inadapté.
7. Un faible inventaire des possibilités économiques d'utilisation des terres

2. OUTILS ET APPROCHES ECONOMIQUES

Facteurs économiques déterminant le niveau de productivité des terres forestières

Les facteurs physiques susceptibles d'influer sur la productivité sont évidents (sols, relief et climat). La productivité sous le concept économique, a comme grandeur à mesurer la valeur produite.

La productivité de la terre, *correspond à la part de la valeur totale imputable à la terre plutôt qu'au travail et au capital (revenu net de la terre ou contribution de la terre au produit global)*

Ex: Concept de coûts d'opportunité, d'après lequel, pour la société, les «coûts réels» d'une politique d'investissement) sont mesurés par les «coûts d'opportunité» de cette politique - ou la valeur des produits auxquels on renonce.

2. OUTILS ET APPROCHES ECONOMIQUES

Principaux facteurs déterminant la productivité des terres affectées à la forêt

Ce sont le taux d'intérêt, la longueur de la période de production, les coûts initiaux d'installation, les dimensions de l'unité de gestion forestière et l'importance des économies fonction de l'échelle à laquelle on travaille, le volume et la vitesse de production, le prix du bois (mature et juvénile) liés à de nombreuses influences (coût des transports, taxes du pays importateur, tendances dans les secteurs clés du bois (demandes des industries utilisatrices), facilités de substitution du bois et d'autres produits, rapport entre les prix des bois indigènes et des bois étrangers, monopoles relatifs dont peuvent bénéficier le producteur et l'utilisateur du bois.

2. OUTILS ET APPROCHES ECONOMIQUES

Aspects économiques de l'utilisation des terres par la forêt

On constate qu'en dépit des importants changements survenus depuis les années 1950 dans les sciences économiques appliquées, l'utilisation des méthodes modernes d'analyse économique des problèmes forestiers a été quelque peu négligée. Deux visions sont partagées, méthodes économiques propres (économie forestière/production forestière) et méthode économique orthodoxe (agriculture, industrie, textiles, etc.)

Au sens des outils économiques, on entend ici ceux jouant sur les prix (fiscalité), les quantités (quotas), l'internalisation des dommages, bénéfiques, les outils fiscaux (contrats), informationnels, financiers, responsabilité

Objectifs assignés aux outils économiques appliqués à la biodiversité (typologie d'outils)

Selon les typologies d'instruments économiques pour la biodiversité de certaines institutions internationales (OCDE, PNUE...), quatre (04) objectifs peuvent être assignés à la trentaine (30) d'outils existant.

2. OUTILS ET APPROCHES ECONOMIQUES

1. **Internalisation des coûts liés aux dommages sur la biodiversité et aux services écosystémiques**, avec comme outils sur les prix (taxes, droits/redevances, prélèvements) ou sur la responsabilité (évaluation des impacts séquence éviter/réduire/compenser ou en réparation des dommages).
2. **Rétribution des bénéfiques issus de la préservation de la biodiversité et des services écosystémiques**, avec comme outils, les instruments fiscaux, contractuels, informationnels et financiers.
3. **Limitation des pressions à un niveau soutenable par la régulation des quantités par organisation des marchés de droits transférables** (quotas, droits d'aménagement)
4. **Financement des programmes et projets de préservation de la biodiversité**, avec comme instruments financiers issus de fonds, fondations, d'échange dette-nature, concessions de conservation...

2. OUTILS ET APPROCHES ECONOMIQUES

Diversité d'outils et contextualisation de leurs utilisation sur la base d'autres caractéristiques

- les **outils relevant de principes économiques tels que le paiement émane du pollueur** (taxes, responsabilité...), de **l'usager de la biodiversité ou de services écosystémiques** (droits, redevances, paiement pour services écosystémiques, régimes d'accès aux ressources génétiques et de partage des avantages...) ou du **consommateur d'un produit dont le cycle de vie a une incidence sur la biodiversité** (labellisation, affichage environnemental...).

- les **outils adaptés à la régulation des impacts positifs/négatifs** ponctuels ou diffus, ou le **recours ou non à la mise en concurrence** ou à **des dispositifs de marchés** ou au **choix de politiques publiques** (paiements pour services environnementaux, quotas, mesures compensatoires...)

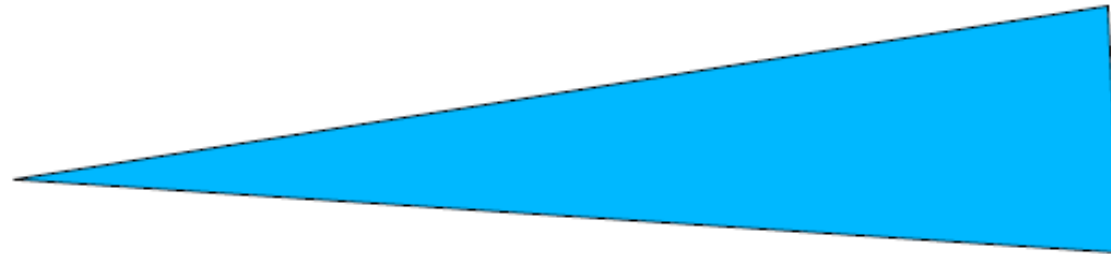
2. OUTILS ET APPROCHES ECONOMIQUES

- **L'échelle d'utilisation** des outils est très variable (applications locale, provinciale, nationale, internationale) et mobiliser des instruments de l'aide au développement bilatérale.
- **Les acteurs**, au-delà des fonctions de facilitation et de régulation, peuvent être exclusivement privés (cas de certains paiements pour services environnementaux) ou tous publics (cas de la modulation des transferts fiscaux aux collectivités locales).
- **Certains de ces outils financiers** sont déjà bien établis (mesures fiscales liées à la protection de l'environnement, de la biodiversité), mais d'autres outils ne sont encore qu'au stade de l'expérimentation voire de leur théorisation (obligations vertes, lignes de crédit vertes, hypothèques conservatoires...)

2. OUTILS ET APPROCHES ECONOMIQUES

Présentation schématique de types d'outils économiques en fonction de leur domaine de pertinence

Des impacts ponctuels aux impacts diffus



Quelques cas

Procédure au cas
par cas

Exemples :
Incidences Natura
2000, Responsabilité
environnementale...

Outils
méthodologiques :
Principes
d'équivalence

Mise en concurrence :
- Appels à projet
- Recours aux
enchères inversées...

Mesures agro-
environnementales
territorialisées
(locales)...

Indices agrégés

Méthodes d'équivalence en
nature

Marchés régulés

Atteintes aux
zones humides...

Très nombreux
impacts diffus

- Mesures fiscales
positives ou négatives
- Eco-conditionnalité

Construction,
pollutions diffuses,
Mesures agro-
environnementales...

Barèmes simples
applicables sans
évaluation spécifique

2. OUTILS ET APPROCHES ECONOMIQUES

Cadre d'application des outils économiques

Leur application doit s'insérer dans un ensemble cohérent de politiques publiques autour de dispositifs réglementaires, contractuels ou informationnels) qu'ils contribuent à accompagner, pour une meilleure efficacité et/ou acceptabilité

L'efficacité environnementale des programmes s'appuyant sur des outils économiques et leurs effets distributifs dépendent de sa mise en œuvre (dimensionnement, ciblage, accompagnement, suivi, contrôle)

Le succès des outils économiques pour la préservation de la biodiversité dépend de l'intervention des pouvoirs publics, de la disponibilité des informations pertinentes et de la possibilité de procéder à des réajustements successifs.

2. OUTILS ET APPROCHES ECONOMIQUES

Evaluation économique de la biodiversité et des services écosystémiques

L'évaluation économique des services écosystémiques est un outil économique visant à quantifier les « bénéfices » apportés par un écosystème (en unité monétaire la plupart du temps). C'est un des outils importants de l'évaluation économique de la biodiversité.

Il répond principalement au souhait et besoin d'utiliser le « langage économique » pour la préservation de la nature et de la biodiversité pour mieux intégrer l'environnement dans les dynamiques économiques.

Les services écosystémiques (ou « SE ») sont les bénéfices que les humains obtiennent des écosystèmes. On les classe en 4 catégories : approvisionnement, régulation, culturel, soutien

2. OUTILS ET APPROCHES ECONOMIQUES

L'évaluation économique des SE est un ordre de grandeur, un argument de sensibilisation, un support de dialogue. Ce n'est pas une évaluation comptable ou financière, un chiffre exploitable seul ou un moyen d'aboutir à la monétarisation.

Quelques concepts en économie du bien-être permettent de soutenir les méthodes utilisées. C'est le cas de (1) la théorie du consommateur, (2) de l'utilité, (3) du surplus du consommateur, (4) consentement à payer, (5) des valeurs et prix.

On distingue les (1) les méthodes directes (monétarisation au prix de marché, effet de productivité) et les méthodes indirectes basées sur les préférences révélées (coûts évités, coûts de restauration, de remplacement ou de relocalisation, prix hédonistes, coûts de transport) et les méthodes directes basées sur les préférences déclarées (évaluation contingente, analyse conjointe, modèles de choix discret, transfert de valeurs)

3. QUELQUES ILLUSTRATIONS DE PROJETS

Diapo photo projets OIBT au Ghana et Togo

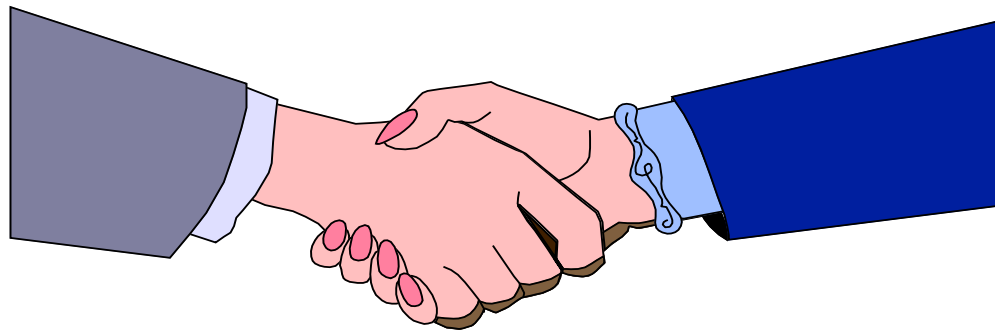
4. PERSPECTIVES

- **Renforcer les liens avec les initiatives (programmes, projets) internationales pour le développement et le renforcement des capacités**
- **Elaborer des stratégies de production et diffusion des données à la base des valeurs de référence et renforcer les références dans la région Afrique Centrale**
- **Favoriser le dialogue scientifique-responsables administratifs et autres acteurs afin de développer les capacités de mobilisation aux fins d'évaluation des données issues de la connaissance et de l'observation des phénomènes écologiques**
- **Intégrer très largement les données d'observations socioéconomiques, les indicateurs de services écologiques et d'impacts des activités humaines dans les dispositifs d'observation de long terme et les facteurs de pression humaine dans les modèles de biodiversité**

4. PERSPECTIVES

- **Renforcer la capacité de modélisation économique pour générer des scénarii utiles à la décision publique et tirer profiter du développement de modèles quantitatifs**
- **Caractériser les mécanismes d'intégration dans les scénarii, approfondir les conditions de transferts de valeurs entre sites et des mécanismes de calcul, établir un référentiel socioéconomique et biogéographique des territoires**
- **Approfondir l'analyse du lien entre les objectifs politiques sur la biodiversité, l'analyse économique et le calcul socioéconomique et analyser les valeurs économiques de la biodiversité révélées par les politiques publiques**
- **Développer l'analyse de procédures pour la prise en compte et la gestion durable de la biodiversité et étudier le fonctionnement de nouvelles formes de gouvernance incorporant la biodiversité**

Fin



merci de votre attention